



AVIS DE CONCOURS
GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE - SESSION 2022

Le Centre de Gestion de la Seine-Maritime organise le concours sur épreuves de **Gardien brigadier de police municipale**, en convention avec les Centres de Gestion de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES : MARDI 03 MAI 2022 SUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

NOMBRE DE POSTES OUVERTS	CONCOURS EXTERNE	34
	1 ^{ER} CONCOURS INTERNE	10
	2 ^{EME} CONCOURS INTERNE	5

CONCOURS EXTERNE : Ouvert aux candidats titulaires d'un **titre ou diplôme classé au moins au niveau III ou niveau V** selon la nomenclature en vigueur antérieurement (CAP, BEP, ...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente (en application du décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique). En vertu de la loi 80-490 du 1^{er} juillet 1980 et du décret 81-317 du 7 avril 1981, les pères et mères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins trois enfants peuvent faire acte de candidature à ce concours ainsi que les sportifs de haut niveau en vertu de la loi 84-610 du 16 juillet 1984 sans remplir la condition de diplôme exigée. Nul ne pourra être recruté en qualité de gardien de police municipale s'il n'est âgé de dix-huit ans minimum.

PREMIER CONCOURS INTERNE : Ouvert, aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins deux ans, **au 1^{er} janvier 2022**, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique ;

DEUXIÈME CONCOURS INTERNE : Ouvert, aux agents publics mentionnés au 3^o de l'article [L. 4145-1](#) du code de la défense et à l'article [L.411-5](#) du code de la sécurité intérieure exerçant depuis au moins deux ans, **au 1^{er} janvier 2022**.

Ces agents publics sont :

- les volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale (3^o de l'article L.4145-1 du code de la défense),
- les agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans, recrutés en qualité de contractuels de droit public pour une période de 3 ans, renouvelable une fois par reconduction expresse, afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale (article L.411-5 du code de la sécurité intérieure).

PÉRIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : DU MARDI 05 OCTOBRE 2021 AU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

- Soit par voie postale¹ : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom(s) prénom(s), adresse, email et n° de portable du demandeur au siège du CDG76.
- Soit à l'accueil du CDG76² : un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition des candidats (si nécessaire, des agents du CDG76 pourront accompagner les candidats dans cette démarche).
- Soit lors d'une préinscription³ sur le site Internet du Centre de Gestion de la Seine-Maritime : www.cdg76.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : AU PLUS TARD LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier de préinscription dûment complété et signé au CDG76 :

- Soit par voie postale¹ au siège du CDG76.
- Soit à l'accueil du CDG76²
- Soit par voie dématérialisée⁴, le candidat pourra déposer son dossier sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du CDG76 : www.cdg76.fr et devra clôturer son inscription au plus tard le 18/11/2021.

¹ cachet de la poste faisant foi ou preuve de dépôt / ² aux horaires d'ouverture

³ date limite de retrait des dossiers (avant minuit) ⁴ date limite de dépôt des dossiers (avant minuit)

ATTENTION : Les candidats devront transmettre leur dossier de préinscription dûment complété ; signé et accompagné des pièces justificatives demandées exclusivement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime. Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté. Tout courrier insuffisamment affranchi, même posté dans les délais, sera refusé. Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, problème technique ...) entrainera un refus d'admission à concourir. Il appartient au candidat de s'assurer de la bonne réception de son dossier d'inscription en consultant son accès sécurisé candidat avant la date limite de dépôt des dossiers.

TESTS PSYCHOTECHNIQUES (UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES) : JEUDI 20 OCTOBRE 2022

*L'inscription sur liste d'aptitude, après réussite au concours, ne vaut pas recrutement.
En cas de succès, il est nécessaire de justifier de l'aptitude physique à occuper l'emploi considéré*

ADRESSE DU CDG76	Soit <u>par voie postale</u> : 40 allée de la Ronce – ISNEAUVILLE – CS 50072 - 76235 BOIS-GUILLAUME Cedex.
	Soit à l' <u>accueil</u> : 40 allée de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h (le vendredi 16h)	